

Chapitre extrait de l'ouvrage

# AU SERVICE DES FORÊTS TROPICALES

Histoire des services forestiers français d'outre-mer  
1896-1960

par Joanny GUILLARD

Ouvrage édité et mis en ligne par



Centre de Nancy  
Service des Éditions  
14, rue Girardet – CS 14216  
F-54042 Nancy Cedex

Avec le soutien de l'Association française des Eaux et Forêts (AFEF)

© AgroParisTech, 2016

Attribution + Pas de Modification + Pas d'Utilisation Commerciale (BY ND NC) : Le titulaire des droits autorise l'utilisation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, mais n'autorise pas la création d'œuvres dérivés.



L'autorisation d'effectuer des photocopies à usage collectif doit être obtenue auprès du Centre français d'Exploitation du droit de copie (CFC) – 20, rue des Grands-Augustins – 75006 Paris.



## Conclusion de cette partie

LE PANORAMA présenté en ces 13 chapitres décrit l'organisation, les moyens financiers, matériels et humains des services forestiers coloniaux de 1896 à 1960. L'objectif est d'analyser et de comparer les capacités opérationnelles de ces divers services et leurs évolutions. Dans leur courte vie, comparée à celle des arbres et des forêts, deux grands contrastes peuvent être évoqués.

- Le premier, géographique, différencie l'Indochine (Laos excepté) des territoires d'Afrique et de Madagascar. Ce n'est pas seulement une question d'« âge », les services indochinois ayant plus de 30 ans d'avance sur les services africains les plus anciens. En forçant un peu le trait, on peut opposer l'aisance matérielle, le nombre de personnels, etc. du premier à la longue pauvreté en hommes et en crédits des seconds. Sur le plan technique, ceci s'explique en partie par le fait qu'il y a en Indochine une grosse demande intérieure en bois et autres produits forestiers, assez bien contrôlée et fiscalisée, tandis que dans les autres territoires la consommation intérieure est faible (sauf pour le bois de feu et de services qui ne sont pas ou sont très mal contrôlés).

- Le second contraste réside dans les territoires d'Afrique et de Madagascar entre l'avant-Deuxième Guerre mondiale et la période de relative affluence résultant du financement par le FIDES, c'est-à-dire de l'aide de la métropole ; ceci ne s'applique pas, par suite des circonstances, à l'Indochine. Une des conséquences du changement économique et financier, pendant les dix à douze dernières années coloniales, est l'ouverture des services forestiers, non pas aux marges du métier, mais largement en dehors des arbres et des forêts. Faune et chasse, conservation des sols, pêche et pisciculture (sauf une action intéressante mais limitée au sein de l'Institut de recherches agronomiques et forestières de l'Indochine, IRAFI), pastoralisme prennent une place croissante dans le champ d'action des services africains et malgaches après la Deuxième Guerre mondiale.

Les citations n'ont pas manqué dans cette II<sup>e</sup> partie, pourtant, nous terminerons par trois extraits de caractère très général, et pas spécifiquement forestier. On peut transposer à l'Empire colonial français ce que dit Pierre Chaunu de l'empire de Charles Quint : « L'Empire, c'est un réseau, un prélèvement, donc des moyens financiers plus liquides, affectés d'une meilleure mobilité [...], une technostructure, et bien évidemment des routes. Un moteur et des freins..., une énorme puissance et d'énormes résistances. » [1, p. 202] La dislocation de cet empire

est essentiellement affaire politique et liée à l'évolution et des colonies et du monde. Cependant, en reliant à la dernière section du chapitre précédent, citons Louis Sanmarco, ancien gouverneur de l'Oubangui-Chari (devenu République centrafricaine) : « L'avion offrant une vision géopolitique différente de l'Afrique (de celle de la mer avec les ports) a été à la fois un facteur de centralisation parisienne et de balkanisation africaine, chaque territoire se trouvant aussi près de Paris que de Dakar ou de Brazzaville, et tenté, par conséquence de rejeter la Fédération. » [3, p. 387] Même si l'avion a joué un rôle important, c'est l'ensemble des progrès éducatifs, sociétaux et économiques, autant que les ambitions politiques, qui ont amené la fin des apparences de la colonisation européenne. Pour citer encore une fois Pierre Chaunu : « Le succès de la colonisation européenne, c'est l'implantation d'une administration. Si les Européens ont pu administrer à gros traits 60 % des terres émergées de 1880 à 1945 avec si peu d'hommes et un consensus aussi évident, c'est aussi parce qu'ils apportaient le bénéfice incalculable d'administrations non vénales ou moins vénales [...]. Il y a là quelque chose qui s'est produit une fois et dont vous ne trouverez l'exacte réplique ni avant, ni ailleurs. L'État est au centre de tout. » [1, p. 224]

On peut ne pas partager toutes les opinions de cet historien distingué, mais c'est ce souci de bien décrire et expliquer l'organisation et les moyens des services forestiers coloniaux qui motive, et justifie peut-être, la longueur de cette II<sup>e</sup> partie.

## BIBLIOGRAPHIE

1. CHAUNU (Pierre), 1984. – L'historien dans tous ses états. – Paris : Perrin. – 680 p.
2. LECOMTE (H.), 1946. – Rapport 41bis au Congrès national de l'Aviation française. – *Bulletin national de l'aviation française*, pp. 288-292.
3. SANMARCO (Louis), 2000. – Marins et coloniaux. Souvenirs personnels. – *Mondes et Cultures*, LIX, 3-4, 1999, XLI, 2000, pp. 386-390.